

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 28 novembre 2013

DCM N° 13-11-28-1

Objet : Rapport sur la situation de la Ville de Metz en matière de Développement Durable.

Rapporteur: M. DARBOIS

Le rapport sur la situation de la Ville de Metz en matière de développement durable répond aux exigences de la loi Grenelle 2 et à son décret d'application du 17 juin 2011 demandant aux collectivités de plus de 50 000 habitants l'établissement annuel d'un tel rapport.

Il doit être axé sur les cinq finalités de développement durable inscrites à l'article L 110-1 du Code de l'Environnement :

- Lutte contre le changement climatique,
- Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources,
- Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations,
- Epanouissement de tous les êtres humains,
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables,

et comporter d'une part, le bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité, et d'autre part, le bilan des politiques publiques, des orientations et des programmes mis en œuvre sur son territoire.

A cet égard, la Ville de Metz vient d'obtenir la reconnaissance « Agenda 21 local France » du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie pour la qualité de son Agenda 21. Les résultats obtenus par la mise en œuvre de son plan d'actions en faveur du développement durable sont déclinés dans le présent rapport. Ce dernier met également en perspectives les actions programmées en 2013.

De même, l'évaluation AFAQ 26000 menée par AFNOR Certifications a permis de souligner les bonnes pratiques mises en œuvre par la Ville de Metz en matière de développement durable et le niveau de maturité atteint dans ce domaine. La Ville a ainsi obtenu le niveau « Confirmé », troisième niveau sur quatre que compte le référentiel d'évaluation.

Enfin, la certification ISO 14 001 de premier niveau vient d'être récemment obtenue pour l'ensemble des Pôles de la Direction Générale des Services Techniques, ce qui témoigne de l'engagement des services municipaux dans le domaine du développement durable.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU la loi du 12 juillet 2010 dite « Grenelle 2 » rendant obligatoire pour la Ville de Metz la rédaction d'un rapport annuel d'évaluation de sa situation en matière de développement durable.

VU le décret du 17 juin 2011 d'application de la Loi Grenelle 2.

VU la délibération du 27 octobre 2011 relative à l'adoption de l'Agenda 21.

VU le Code Général des Collectivités Locales.

CONSIDERANT que l'évaluation des politiques de développement durable menées par la Ville de Metz est devenue une obligation légale.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

- **D'ADOPTER** le présent rapport de Développement Durable.

Vu et présenté pour enrôlement,
Signé :

L'Adjoint Délégué,

René DARBOIS

Service à l'origine de la DCM : Développement Durable et Solidaire
Commissions : Commission Cadre de Vie et Environnement
Référence nomenclature «ACTES» : 8.8 Environnement

Séance ouverte à 18h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 42 Absents : 13 Dont excusés : 10

Décision : SANS VOTE



MISSION DÉVELOPPEMENT
DURABLE ET SOLIDAIRE

RAPPORT SUR LA SITUATION DE LA VILLE **DE METZ EN MATIÈRE** **DE DÉVELOPPEMENT** **DURABLE**





SOMMAIRE



● Préambule

I Préservation de l'environnement et des ressources pour les générations futures

1.1 La lutte contre les changements climatiques	04
1.2 Le développement de la Nature en Ville et la protection des ressources naturelles	07
1.3 L'éducation à l'environnement et au développement durable	08
1.4 Propreté urbaine et conteneurisation	09

II Ville harmonieuse et vivre ensemble

2.1 Urbanisme durable	10
2.2 Lien social et solidarités	12
2.3 Santé et lutte contre les risques	13

III La Ville de Metz, une collectivité responsable

3.1 Développer une politique responsable	15
3.2 Exemplarité des services municipaux	16
3.3 Gestion durable du patrimoine	17

+ Annexes

18

Annexe 1 : Les actions de l'Agenda 21 "Être une collectivité exemplaire"

Annexe 2 : Les actions de l'Agenda 21 "Préserver l'environnement et les ressources pour les générations futures"

Annexe 3 : Les actions de l'Agenda 21 "Développer une ville harmonieuse et le vivre ensemble"

PRÉAMBULE

La Ville de Metz vient d'obtenir, en début d'année, la reconnaissance de son Agenda 21 par le ministère du Développement Durable. Cette distinction, valable pour trois ans, reconnaît les efforts fournis par la Ville dans le domaine du développement durable ainsi que la qualité du programme mis en œuvre.

Par ailleurs, la Ville a obtenu une note de 564 points sur 1 000 et le niveau *Confirmé* dès sa première évaluation AFAQ 26000 Collectivités menée par AFNOR Certifications. Cette évaluation mesure le niveau de contribution de la Ville au développement durable. La stratégie de la collectivité, mais également ses pratiques et ses résultats, sont observés à la loupe. La Ville de Metz a ainsi démontré que de bonnes pratiques existaient et qu'elle atteignait un certain niveau de maturité en matière de développement durable. Il reste cependant de nombreuses pistes pour systématiser ces pratiques et les améliorer.

Le présent rapport de la situation de la Ville de Metz en matière de développement durable, rendu obligatoire par la loi Grenelle 2, dresse une synthèse de cette situation.

Un état d'avancement de l'Agenda 21, sur lequel s'appuie largement ce rapport, est également présenté en annexe. ■



Les différents niveaux de l'AFAQ 26000

La Ville de Metz obtient le niveau Confirmé avec

564
points.

I

PRÉServation de l'environnement et des ressources pour les générations futures

Avec l'élaboration de son Agenda 21, la Ville de Metz s'est engagée à préserver les ressources naturelles afin de conserver un cadre de vie sain et viable pour les générations futures.

1.1

LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

1.1.1 LE PLAN CLIMAT DE METZ

En 2009, la Ville de Metz a signé la Convention des Maires d'Europe. Elle s'est ainsi engagée à réduire de plus de 20 % ses émissions de gaz à effet de serre (GES), d'ici à 2020, à l'échelle de son territoire. Cette signature s'est traduite par l'élaboration d'un Plan Climat qui a permis de planifier les actions nécessaires pour atteindre les objectifs fixés par la Convention des Maires.



Ce Plan Climat constitue le volet "climat" de l'Agenda 21 et comporte une vingtaine d'actions telles que le développement d'un éco-quartier, la création d'un moyen de transport en commun performant (Mettis) ou encore la rénovation thermique du patrimoine municipal (gymnases et piscines).



▼ En chiffres

- 122 590 KWh d'énergie solaire produite par les équipements municipaux ;
- 10 417 tonnes équivalent CO₂ évitées ;
- 6 % de baisse cumulée de la consommation énergétique de l'éclairage public ;
- 12 millions d'euros pour rénover thermiquement 8 gymnases et 4 piscines.

▼ Focus. Dans le cadre de son Plan Climat, la Ville de Metz a décidé de soutenir la construction d'une unité de production thermique et électrique à partir de biomasse gérée par UEM (Usine d'Electricité de Metz). Cette installation utilise majoritairement des produits issus de l'exploitation forestière, des sous-produits de scierie ainsi que du bois de récupération issu des déchetteries. Cette centrale à biomasse, l'une des plus importantes de France, permet aux Messins de bénéficier d'un réseau de chaleur alimenté à 60 % par des énergies renouvelables (biomasse et vapeur en provenance de l'usine de valorisation énergétique des déchets). L'unité permet de réduire les émissions de CO₂ de 57 000 tonnes par an ce qui équivaut à 20 000 véhicules parcourant 15 000 km/an et permet de créer ou de maintenir des emplois dans la filière bois locale.



La centrale biomasse à Metz Chambière

1.1.2 LA MOBILITÉ DURABLE

La Ville de Metz s'est engagée dans une démarche de mobilité durable. L'utilisation de transports respectueux de l'environnement avec le développement de l'écomobilité ou encore l'abaissement des limitations de vitesse sont autant d'actions qui y contribuent.



Les principales actions sont :

- L'agglomération, en lien avec la Ville de Metz, a réalisé un transport en commun en site propre (TCSP) dont la mise en circulation, en 2013, est couplée avec une réorganisation des réseaux de bus. La constitution de points d'échange avec d'autres modes de transport (vélo, train...) doit permettre aux Messins d'améliorer leur mobilité tout en respectant l'environnement.

- Le Plan Vélo : La Ville de Metz a mis en place depuis 2010 un Plan Vélo dont le but est d'avoir une ville 100 % cyclable d'ici à 2020. Ce plan a été bâti selon trois axes incluant le développement d'infrastructures cyclables, une amélioration du service et une sensibilisation des Messins à l'usage du vélo. Une hausse de la fréquentation des pistes cyclables est constatée.

▼ En chiffres

- 18 km de linéaire de voie réservée à Mettis ;
- 74 km de pistes cyclables ;
- 2 millions d'euros alloués/an pour le Plan Vélo ;
- 1 400 places de stationnement cycle dont 200 créées depuis 2008 ;
- 25 000 personnes/jour véhiculées par Mettis ;
- 800 vélos/jour comptabilisés au Pont de Fer.

- Une politique d'apaisement des vitesses de circulation couvrant plusieurs quartiers de la Ville qui comprend :
 - De nouvelles zones 30, notamment dans le quartier de Queueule, limitant autant les risques d'accident que la pollution et les nuisances sonores ;

- Des zones de rencontre, mises en place depuis 2009, dont la vitesse est limitée à 20 km/h et où les piétons sont prioritaires ;
- Le développement de secteurs piétonniers plus sécurisés et aménagés afin d'assurer notamment une accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.



▼ En chiffres

- Environ 100 km de linéaire de zone 30 en 2012 soit une augmentation de 8 % par rapport à 2011. 6 quartiers sont concernés : Devant-les-Ponts, Sablon, Centre-ville, Bellecroix, Pantières et Queueule ;
- 5 zones de rencontre pour une surface équivalente de 20 000 m².

▼ Perspectives d'amélioration. La réalisation de 16 kilomètres de linéaire en zone 30 dans le quartier de Borny et la mise en place de zones 30 dans le quartier de l'Amphithéâtre. Concernant le vélo, un diagnostic des aménagements est envisagé tout comme le développement d'infrastructures de type parcs de stationnement abrités. Dans le but de sensibiliser les plus jeunes à l'usage du vélo, la création d'une École du Vélo est envisagée.

▼ Focus. La ville est également partenaire depuis 2012 du réseau Autopi. Il s'agit d'un système d'autopartage lorrain qui favorise le partage de véhicule en mettant à disposition des voitures citadines et des utilitaires à ses abonnés. Ce service est disponible dans plusieurs villes du Sillon Lorrain dont Metz, Nancy et Thionville.



▼ En chiffres

- 11 véhicules disponibles en autopartage sur la Ville de Metz.

▼ Focus. La Ville sensibilise les plus jeunes à l'usage de la route. C'est dans cette optique qu'a été développée, en partenariat avec l'Éducation nationale, l'attestation de première éducation à la route (APER). Pour ce faire, chaque année est organisée une épreuve pratique sous la forme d'un parcours sécurisé de 2 km en ville où les enfants se déplacent de poste en poste en complète autonomie et répondent à des questions concernant leur sécurité.

1.1.3 LA SENSIBILISATION ET LE CONSEIL EN ÉNERGIE



La transition vers un modèle de développement sobre en énergie est un enjeu majeur auquel l'Agence Locale de l'Energie et du Climat (ALEC) du Pays Messin, créée en 2011, doit pouvoir répondre. Elle a en effet pour vocation de sensibiliser et de conseiller les Messins de manière gratuite et neutre sur les questions d'efficacité énergétique et de rénovation thermique à basse consommation d'énergie. Incluant un Espace Info Energie (EIE) adapté pour répondre aux questions des particuliers, l'ALEC a vu en octobre 2012 la création d'un poste de Conseiller en Energie Partagé (CEP) destiné aux communes de moins de 10 000 habitants. La Ville de Metz a également accueilli pour la première fois la Caravane de l'Energie.

▼ Focus. La Ville de Metz, en partenariat avec l'ALEC, le CCAS de Metz et les bailleurs sociaux, a mis en place une distribution de packs éco-gestes destinés aux foyers en difficulté. Couplé à des actions de sensibilisation, ce pack a pour but d'aider les familles à réduire leurs consommations d'eau et d'énergie. Le pack contient une éco-ampoule, un bloc de quatre prises avec interrupteur ainsi que deux aérateurs pour robinet et un régulateur de débit pour douche.



▼ En chiffres

- 130 000 € de budget pour l'ALEC et une contribution de 20 000 € de la Ville de Metz ;
- Personnel : 1 directrice/conseillère, 1 conseiller info énergie, 1 conseiller énergie partagé ainsi qu'un bénévole ;
- 95 actions d'animation au total dont 19 réunions pack éco-geste Ville de Metz ;
- Plus de 5 000 personnes sensibilisées ;
- 3 000 personnes accueillies à la Fête de l'Énergie ;
- 1 116 tonnes équivalent carbone économisées grâce aux conseils fournis par l'ALEC.

▼ Perspectives d'amélioration. L'ALEC prévoit, pour 2013, de participer au débat national sur la transition énergétique. Cette participation aura lieu sous la forme d'organisation de conférence et de débat avec les Comités de Quartier et d'intervention de l'association Négawatt. De plus, un bénévole membre de l'ALEC animera le Défi des familles à énergie positive dont l'objectif, pour les familles, est de réaliser une économie d'énergie de 8 %.

1.2

LE DÉVELOPPEMENT DE LA NATURE EN VILLE ET LA PROTECTION DES RESSOURCES NATURELLES

1.2.1 LA BIODIVERSITÉ

En raison de son histoire, de sa situation géographique et de ses aménagements, Metz dispose d'une biodiversité considérable qui se doit d'être mieux connue et préservée au travers d'une gestion adaptée.

C'est pourquoi, dans le cadre de son Agenda 21, un inventaire faunistique et floristique a été réalisé. Ce dernier a permis de déterminer les secteurs de biodiversité ainsi que les corridors écologiques existants ou devant être développés. Des mesures de gestion et d'aménagement des espaces sont préconisées pour préserver ce patrimoine biologique.

▼ En chiffres

- 214 espèces animales répertoriées, dont 4 espèces de chauves-souris d'intérêt communautaire (grand rhinolophe...) ;
- 24 espèces patrimoniales d'oiseaux (Blongios nain, Faucon Pèlerin, etc.) ;
- Plusieurs espèces d'insectes remarquables : la lucane-cerf, le cuivré des marais, la mante religieuse, etc. ;
- 12 espèces de reptiles et amphibiens protégées ;
- 20 espèces végétales remarquables répertoriées dont 8 protégées et 7 patrimoniales.

1.2.2 LA GESTION DIFFÉRENCIÉE DES ESPACES VERTS

En 2009, la Ville s'est engagée auprès de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse à diminuer l'utilisation de pesticides en zones urbaines afin de limiter la pollution des milieux aquatiques.

Pour y parvenir, l'usage de produits chimiques a été abandonné au profit de méthodes plus douces pour l'environnement. Les pesticides ont été progressivement remplacés par le désherbage thermique au gaz, le désherbage mécanique à l'aide de décompacteur de sol, l'utilisation de paillage (broyat de plaquettes de peuplier ou résidus d'élagage) ou

encore de l'emploi de rosiers ou de couverts rampants (lierre...) afin de protéger les sols.

▼ En chiffres

- Réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires de plus de 95 %.

Labellisée quatre fleurs, Metz est le théâtre, depuis 2011, de l'instauration d'une gestion différenciée de ses espaces verts.

Le but de ce nouveau mode de gestion est d'optimiser la gestion en fonction du type d'espace et d'adapter l'entretien tout en préservant la biodiversité du site.

▼ En chiffres

- 579 hectares d'espaces verts entretenus ;
- 5 classes de gestion définies ;
- 20 % d'espaces gérés comme "jardins naturels" ;
- 12 % d'espaces gérés comme "jardins sauvages".

▼ Focus. Le Parc de la Seille a obtenu en décembre 2012 le label Écojardin®. Décerné pour une durée de cinq ans, ce label récompense actuellement seulement 56 espaces verts en France pour la qualité de leur gestion écologique.

Le Parc de la Seille sert également à la mise en place d'actions de sensibilisation concernant la protection des milieux aquatiques et a permis de favoriser la biodiversité au cœur de Metz. Il comprend 6 km de promenade ainsi qu'une zone humide, une roselière, une lagune, une houblonnière et des prairies sèches.



Parc de la Seille

1.2.3 LA RENATURATION DES BERGES DE LA SEILLE

La Ville entretient les berges de la Seille et ses bras morts. Une action de renaturation des berges de la Seille a été programmée dans le but d'atteindre un bon état écologique du cours d'eau d'ici à 2015. Cette action doit permettre de limiter les risques d'inondation, valoriser l'intérêt paysager de la Seille et favoriser le développement de la biodiversité.

▼ En chiffres

- 18 kilomètres de berges actuellement entretenues (de Marly à la Moselle) sur 44 kilomètres au total ;
- 12 kilomètres de berges concernés par le projet de renaturation.

1.3

L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

1.3.1 DES CYCLES DE CONFÉRENCES

Afin de mieux faire connaître le patrimoine naturel, depuis 2010, des cycles de conférences sur le thème de la biodiversité sont organisés.

En 2012, quatre conférences sur le thème de l'eau et de la biodiversité se sont tenues au Cloître des Récollets.

Elles avaient pour thème :

- Les zones humides de Metz : leurs rôles et intérêts pour la biodiversité ;
- L'accès à l'eau et à l'assainissement dans les pays pauvres ;
- L'agriculture biologique au service de la biodiversité et de la qualité de l'eau ;
- L'eau et la santé.

▼ En chiffres

- 200 personnes ont assisté aux quatre conférences.



▼ **Perspectives d'amélioration.** La Ville réitère, en 2013, son cycle de conférences sur la biodiversité au Cloître des Récollets avec, pour thème, "les insectes".

1.3.2 LA SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Chaque année, à l'occasion de la semaine du développement durable, la Ville propose une série d'actions de sensibilisation destinées au grand public.

2012 était vouée à informer les visiteurs sur le thème de la consommation durable avec le slogan "Soyez consom'acteur !".

Au cours de la semaine, les Messins ont été invités à participer à plusieurs conférences organisées par l'ALEC, à des expositions ou encore à débattre suite au visionnage du film *Nos enfants nous accuseront*, réalisé par Jean-Paul Jaud.

Pendant cette semaine, les élèves des écoles messines ont été invités à la projection du film d'animation *Mia et le Migou* réalisé par Jacques-Rémy Girerd qui traite de l'écologie et de l'impact de l'homme sur son environnement.

▼ En chiffres

- 150 personnes ont assisté à la projection du film de Jean-Paul Jaud ;
- 1 000 enfants ont assisté à la projection de *Mia et le Migou*.

1.3.3 ANIMATION NATURE ET SENSIBILISATION

Depuis 2010, la Ville a établi un partenariat avec l'association Connaître et Protéger la Nature (CPN) Coquelicots pour réaliser des animations nature et permettre aux enfants de découvrir l'environnement avoisinant leurs quartiers tout en les initiant au concept d'écosystème. En 2012, l'association a mis en place le projet "à la découverte du jardin" concernant 16 écoles maternelles et 9 écoles élémentaires. Il a permis une première approche de la nature chez les maternelles et a consisté à favoriser les attitudes de préservation chez les élémentaires.

▼ En chiffres

- 25 écoles sensibilisées ;
- Environ 1 200 enfants ont participé aux animations.

▼ Focus. La Ville a mis à disposition de l'association CPN Coquelicots une parcelle de 1 hectare sur les Hauts de Vallières pour la création d'un espace naturel à vocation pédagogique. Cet espace, dédié à l'éducation à la nature, est accessible à tous et comprend un jardin naturel, une haie vive, un verger, un jardin partagé, un poulailler, une zone humide, une prairie fleurie, un parcours aventurier... L'aménagement de l'espace s'est achevé en 2013.



1.4

PROPRETÉ URBAINE ET CONTENEURISATION

Afin d'améliorer le cadre de vie des Messins, la propreté de la Ville constitue un des axes de préoccupation constant.

Il s'agit d'un travail au quotidien sur le terrain, avec la mise en œuvre de pratiques respectueuses de l'environnement : le passage au "zéro pesticide" sur les voiries municipales, l'acquisition de véhicules ou engins moins polluants, l'engagement dans un programme de substitution de l'eau potable au profit de l'eau prélevée dans les puits ou dans les cours d'eau pour le nettoyage des voiries ou encore la valorisation de tous les déchets de balayage (sable, ordures ménagères, encombrants, etc.) en sont des exemples.

La conteneurisation des déchets, mise en place avec Metz Métropole, doit contribuer à la propreté de la ville et au bien-être de ses habitants. L'enjeu est de rendre à chaque instant la Ville propre, attrayante, sûre et saine.

▼ En chiffres

- 382 km de voies à entretenir ;
- Conteneurisation mise en place sur deux quartiers : Magny et Grange-aux-bois.

II

VILLE HARMONIEUSE ET VIVRE ENSEMBLE

La Ville s'est engagée, dans le cadre de l'Agenda 21, à donner aux Messins un cadre de vie agréable où il fait bon vivre. Pour ce faire, elle développe un urbanisme durable qui tient compte de l'environnement et s'adapte aux besoins des habitants, notamment dans le domaine du logement. Elle recherche également à renforcer les liens entre générations et entre habitants, à protéger leur santé et à lutter contre les risques auxquels ils peuvent être confrontés.

2.1

URBANISME DURABLE

2.1.1 UNE POLITIQUE DE LOGEMENT POUR TOUS

Au travers du Programme Local pour l'Habitat (PLH), l'objectif consiste à maintenir une offre de logements à loyers modérés destinés aux ménages à revenus modestes. Pour ce faire, la construction de nouveaux logements est favorisée pour permettre l'accès au logement pour tous.

▼ En chiffres

- Un objectif de production de 210 logements sociaux par an ;
- 243 logements sociaux créés en 2012.

En 2009, la Ville a mis en œuvre un Programme d'Intérêt Général pour l'Habitat Dégradé (PIGHD). Ce programme a permis d'encourager les actions de rénovation auprès des propriétaires. En complément des subventions versées par la Ville, les propriétaires bénéficient d'aides de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) et de Metz Métropole. Cette opération favorise l'emploi au niveau des entreprises locales.

▼ En chiffres

- 163 logements rénovés entre 2009 et 2012, ce qui représente 30 équivalents temps plein sur trois ans, pour 6 M€ de travaux ;
- 50 logements supplémentaires rénovés depuis l'intégration au programme d'intérêt général de Metz Métropole.

2.1.2 DES LOGEMENTS CERTIFIÉS

La Ville de Metz s'est engagée, depuis 2010, auprès de l'organisme CERQUAL dans une opération de certification de nouveaux logements qui sont construits. Il s'agit de produire des logements sobres en énergie et financièrement accessibles, comme cela est développé dans l'éco-quartier des Coteaux de la Seille.

▼ En chiffres

- 414 logements neufs ont été engagés dans une démarche de certification environnementale ;
- 107 logements neufs ont été certifiés basse consommation ou haute performance énergétique ;
- 202 logements visent le label BBC (Bâtiment Basse Consommation) Effinergie Rénovation.

2.1.3 L'HABITAT PARTICIPATIF

L'habitat participatif représente un nouveau mode de production de logements qui implique les futurs habitants dans la conception et la gestion de leur logement. Ce type d'habitat plus économique, qualitatif et durable doit permettre à chacun de trouver un espace de vie correspondant à ses attentes et à ses moyens.

En 2012, la Ville de Metz a travaillé avec l'association Natura4 à l'organisation de conférences sur le thème de l'habitat participatif afin de faire connaître ce nouveau mode de production de logements.

▼ En chiffres

- 3 conférences organisées par l'association Natura4.

▼ Perspectives d'amélioration. La Ville lance un appel à projets pour le développement de premières opérations en habitat participatif à Metz.

2.14 PROMENADES ET JARDINS



Metz développe depuis plusieurs années des espaces de nature et de balades. De nouveaux sentiers de balade ont ainsi été ouverts avec la promenade du "Chemin sous les vignes", à Devant-les-Ponts. Cet espace fait partie du réseau de promenade de Metz et vient s'ajouter au circuit des sentiers de Queuleu et à celui des berges de la Moselle.

L'agriculture urbaine poursuit son développement avec l'aménagement et la mise à disposition d'espaces dédiés au jardinage au cœur du tissu urbain (jardins familiaux et partagés). Ces projets ont pour objectif de renforcer les liens sociaux tout en réduisant les dépenses alimentaires des familles.



Le jardin partagé Patrotte

▼ En chiffres

- 4 jardins partagés (Queuleu, Devant-les-Ponts, Patrotte et Magny), soit deux de plus qu'en 2011 ;
- 679 jardins familiaux exploités soit 20 % de plus qu'en 2011.

▼ Perspectives d'amélioration. Un nouveau jardin partagé devrait voir le jour. La promenade du "Chemin sous les Vignes" sera étendue avec la création d'un verger lorrain.

2.15 UNE AGRICULTURE MARAÎCHÈRE, BIOLOGIQUE ET LOCALE

Metz souhaite développer l'agriculture locale et biologique sur son territoire et soutient les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement. Ainsi, un projet de développement du maraîchage bio sur le secteur des Hauts de Vallières est envisagé. Une étude de faisabilité économique d'un tel projet a été lancée en lien avec Metz Métropole Développement. La Ville de Metz soutient également le développement des Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP). Ce type d'association en circuit court permet de favoriser la culture et la distribution de produits locaux et de saison au plus proche des habitants.

▼ En chiffres

- 3 AMAP à Metz : l'AMAP de Metz, l'AMAP des petits légumes (2008) et l'AMAP des paniers du Graouly.

▼ Perspectives d'amélioration. La mise en place en 2013 d'un marché de producteurs bio dans la continuité du marché traditionnel du samedi matin.

Enfin, 2013 est marquée par la volonté de poursuivre l'intégration de produits locaux et de produits issus de l'agriculture biologique dans les menus des cantines scolaires.

▼ En chiffres

- 50 % des produits pour la restauration scolaire sont issus de l'agriculture locale ;
- 3 produits issus de l'agriculture biologique sont intégrés aux menus chaque semaine.

2.2

LIEN SOCIAL ET SOLIDARITÉ

2.2.1 LES SOLIDARITÉS



Dans le domaine de la solidarité, et afin d'aider les plus fragiles, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Metz œuvre quotidiennement à aider les familles en difficulté, les personnes âgées et les retraités et intervient dans le domaine de la petite enfance.

▼ En chiffres

- 14 700 personnes accueillies en 2012 ;
- 2 653 aides octroyées.



Maison de retraite

A. Les actions sociales et l'insertion

Le CCAS intervient auprès des Messins en difficulté (difficulté d'accès à l'énergie, au logement, à la culture). Il propose des services comme le Pass Metz Loisir (PML) pour les 4-14 ans qui permet d'aider les familles à financer des activités sportives ou culturelles. Le Coup de Pouce Logement (CPL), destiné aux jeunes de moins de 25 ans récemment installés sur le territoire, leur permet d'obtenir une aide de 200 € pour financer leur logement. Le CCAS délocalise des permanences dans cinq quartiers de la Ville de Metz (Borny, Sablon, Queuleu, Patrotte Metz Nord et Bellecroix).

▼ En chiffres

- 374 aides relatives à l'énergie (soit un budget de 57 847,29 €) ;
- 1 796 utilisateurs du Pass Metz Loisir ;
- 259 bénéficiaires du Coup de Pouce Logement ;
- 1 500 enfants bénéficiaires de l'action Mois de cantine gratuite ;
- 69 enfants bénéficiaires de l'action Premier départ en vacances.

Perspectives d'amélioration. Le CCAS prévoit un élargissement de la mission parentalité à l'intégralité de la Ville de Metz.

B. L'aide aux retraités et aux personnes âgées

Focus. Le CCAS a rejoint en 2012 le Réseau mondial villes amies des aînés de l'OMS. L'objectif de ce réseau est d'aider les villes à créer des environnements urbains qui permettent aux personnes âgées de rester actives et de continuer à participer, tout en gardant une bonne santé, à la vie sociale.

▼ En chiffres

- 2 081 colis de fin d'année distribués aux seniors dans le cadre de la lutte contre l'isolement.

Perspectives d'amélioration. Le CCAS de Metz prévoit de mettre en place un Pass Avant'âge destiné à tout Messin de plus de 65 ans. Celui-ci permettrait à ces personnes de bénéficier de réduction pour l'accès à des loisirs ou à des activités culturelles. Ces personnes pourront également obtenir un coupon de 25 € de réduction pour l'inscription à une activité, cette réduction pouvant atteindre 50 € pour les personnes non imposables.

C. La famille et la petite enfance

Le CCAS propose de nombreux services pour venir en aide aux familles en difficulté notamment celles comportant de jeunes enfants.

▼ En chiffres

- 12 Multi-accueils ;
- 1 ludothèque ;
- 3 relais d'assistance maternelle.

Perspectives d'amélioration. Les travaux d'un nouveau centre multi-accueil en Haute Qualité Environnementale vont être engagés dans le quartier de l'Amphithéâtre. Il bénéficiera d'une capacité d'accueil de 60 places pour les moins de 6 ans et inclura un lieu d'éveil artistique et culturel.

2.2.2 VILLE INTERNET

Voilà déjà six ans que la Ville de Metz est récompensée par la plus haute distinction du label Ville Internet 5@. En 2012, la Ville a été remarquée pour ses efforts dans le domaine de la dématérialisation, notamment grâce au paiement par téléphone des différents parkings.



▼ **Perspectives d'amélioration.** La Ville poursuit ses efforts d'amélioration en prévoyant de dématérialiser certains formulaires administratifs et en améliorant son Intranet.

2.2.3 LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Depuis 2009, Metz a décidé de mettre en place un Plan territorial de Prévention et de Lutte Contre les Discriminations (PPLCD) avec l'aide de l'Agence nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des chances (ACSE). L'intégration de ce plan à la politique de la Ville passe aussi bien par un travail de sensibilisation destiné au grand public que par un travail en interne auprès des élus et des directeurs de pôles. En plus de ces projets, la Ville soutient financièrement des associations luttant contre les discriminations.

▼ **Focus.** Suite au succès de la première édition en 2011, la municipalité a décidé de reconduire en 2012 l'opération "Novembre de l'égalité" en partenariat avec l'ASCE. Cette manifestation consiste à lutter contre les discriminations au travers d'actions de sensibilisation sur une période d'un mois. Les Messins ont ainsi été invités au visionnage du *Paris Couleurs* de Pascal Blanchard traitant de la question de la perception des migrants au cours du XX^e siècle.

En 2012, un partenariat avec l'Éducation Nationale a permis un travail au sein des collèges messins sur la discrimination.

▼ **Perspectives d'amélioration.** La Ville prévoit de sensibiliser les personnels encadrants sur les discriminations.

2.2.4 LES CELLULES DE VEILLE SOCIALE

Afin d'apaiser la vie dans les différents quartiers de Metz, des cellules de veille sociale ont été mises en place en 2008.

Ils sont constitués de policiers, de professionnels scolaires, d'associatifs et ont pour objectif de résoudre des situations difficiles et de réaliser des actions de sensibilisation.

▼ En chiffres

- 18 cellules de veille sociale réunies en 2012 sur les quartiers de Metz Nord, Bellecroix, Borny et la Grange aux Bois.

2.3 SANTÉ ET LUTTE CONTRE LES RISQUES

2.3.1 LES ATELIERS SANTÉ VILLE

Les Ateliers Santé Ville (ASV) ont été développés suite au constat simple qu'il existe de forts écarts de santé entre les différents quartiers souvent liés à une précarité économique et sociale. Les Ateliers Santé Ville jouent un rôle important dans le contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) notamment en sensibilisant les populations sur des sujets tels que la nutrition, les pratiques à risque, l'importance des pratiques sportives...

Enfin, il existe des sessions de formation au réseau Ateliers Santé Ville destinées aux professionnels de la santé ou encore à des acteurs socio-éducatifs.

▼ En chiffres

- 5 formations acteurs proposées en 2012 ;
- 70 professionnels de santé et associatifs formés dans le cadre de ces formations ;
- 70 professionnels de l'éducation formés au dépistage des problèmes orthophoniques chez l'enfant.

2.3.2 MISE EN PLACE DE DÉFIBRILLATEURS

Suite au diagnostic santé réalisé par l'Observatoire Régional de la Santé et des Affaires Sociales (ORSAS) de Lorraine en 2008, il s'est avéré que la première cause de décès des Messins était les maladies cardio-vasculaires (20 % de plus que la moyenne française).

C'est pourquoi, l'ensemble des bâtiments municipaux a été équipé de défibrillateurs automatiques. La formation du personnel municipal à leur utilisation a été effectuée. Un partenariat avec les phar-

macies messines a permis, en 2012, de déployer des défibrillateurs en façade des pharmacies et de former leur personnel à l'utilisation de ces équipements.

▼ En chiffres

- 68 défibrillateurs dans les bâtiments municipaux ;
- 40 défibrillateurs en façade des pharmacies ;
- Plus de 400 personnes formées à leur utilisation, fin 2012.



Un défibrillateur

2.3.3 SENSIBILISATION À LA SANTÉ

Metz est impliquée dans la réalisation de grandes campagnes nationales de prévention des maladies. 2012 a vu par exemple, dans le cadre de l'opération Côlon'tour, l'installation d'un côlon géant dans le grand salon de l'Hôtel de Ville à l'intérieur duquel les visiteurs ont pu rencontrer des médecins leur décrivant les mécanismes de développement du cancer du côlon et l'importance du dépistage du cancer colorectal.

Quant au Sida, en plus du travail sur le terrain *via* la présence de stands et de bénévoles lors de la Journée mondiale contre le Sida, le Centre Pompidou-Metz a accueilli, pendant une semaine, une reproduction de "l'artère itinérante" de Fabrice Hyber dédiée aux malades du Sida.

Metz est également impliquée dans la formation de médiatrices de santé. Ces personnes aident, expliquent et documentent les femmes dans le quartier de Borny sur la nécessité du dépistage du cancer du sein au travers d'une méthode plus douce et adaptée à leur public.

▼ Focus. La Ville a mis en place, en partenariat avec les discothèques et les chauffeurs de taxi, le Label Nuit dont le but est de diminuer le nombre d'accidents liés à la conduite sous l'emprise de l'alcool chez les jeunes en fournissant des chèques taxi dans les établissements ayant ratifié la charte Label Nuit.

▼ En chiffres

- Environ 600 personnes sensibilisées au dépistage du cancer du côlon ;
- Environ 300 personnes sensibilisées sur le Sida au cours de l'exposition de "l'artère itinérante" ;
- 45 médiatrices de santé formées ;
- 10 discothèques engagées dans la charte Label Nuit.

▼ Perspectives d'amélioration. La Ville participera, avec la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM), à la création d'un Espace de santé active dont le but est d'inciter les assurés sociaux à devenir actif dans la préservation de leur capital santé. Cet espace devrait proposer plusieurs services comme la présence d'une équipe de conseillers, la mise à disposition d'une bibliothèque Santé...

2.3.4 LA PRÉVENTION DES RISQUES MAJEURS

Le service Prévention des risques a mis en place, depuis 2010, un système d'alerte automatisé destiné à la population.

Ce dispositif permet de contacter rapidement la population messine ou de transmettre des informations pratiques en cas de risques majeurs.

▼ En chiffres

- 100 % de la population couverte par le réseau d'alerte.

III

LA VILLE DE METZ, UNE COLLECTIVITÉ RESPONSABLE

La Ville de Metz s'est engagée à développer une politique responsable. C'est pourquoi le premier axe de son Agenda 21 concerne l'exemplarité de la collectivité. Cette volonté se traduit par l'engagement des services municipaux sur différents thèmes comme l'eau, l'écoresponsabilité, le déplacement des agents ou encore l'accessibilité des bâtiments municipaux.

3.1

DÉVELOPPER UNE POLITIQUE RESPONSABLE

3.1.1 METZ ET LE COMMERCE ÉQUITABLE

Le commerce équitable a pour but de donner à des producteurs de pays en voie de développement une chance de vivre pleinement de leur activité. Le commerce équitable s'appuie sur des principes tels qu'une rémunération juste, un soutien direct au producteur, le respect de l'environnement ainsi qu'une meilleure transparence des filières pour le consommateur.

▼ En chiffres

- 8 250 € investis dans l'achat de produits bio et équitables, en 2012.

▼ Focus. La Ville de Metz a reçu, en 2012, la labellisation Territoires de commerce équitable qui souligne sa capacité à utiliser des produits issus du commerce équitable (café, jus de fruit...) lors de ses réunions et réceptions, d'intégrer un volet "commerce équitable" dans certains de ses marchés publics. Elle rejoint dans cette démarche les trois autres villes du QuattroPole (Sarrebruck, Luxembourg et Trèves).



▼ **Perspectives d'amélioration.** Metz accueille, en 2013, la première Fair Pride, manifestation en faveur du Commerce équitable.

3.1.2 L'INSERTION DES PERSONNES SANS EMPLOI

L'insertion des personnes sans emploi constitue une des priorités de la Ville. Dans cet objectif, des chantiers d'insertion et des ateliers jeunes sont développés. En outre, Metz incite les entreprises par le biais de clauses sociales dans ses marchés publics, à faire travailler des chômeurs de longue durée, des personnes atteintes de handicap ou encore des jeunes de moins de 26 ans sans qualification en leur donnant un accès au monde du travail. Cette clause a permis en 2012 à ces personnes de travailler sur différents grands chantiers messins tels que le Mettis ou encore dans des projets de renouvellement urbain à Borny.



Borny, un quartier en renouvellement urbain

Enfin, des associations œuvrant pour aider les personnes sans emploi ou en difficulté à s'insérer dans le monde du travail sont subventionnées par la Ville.

▼ En chiffres

- 51 contrats aidés dans le cadre de chantiers d'insertion ;
- 94 bénéficiaires soit 32 emplois temps plein aidés par une clause d'insertion sur le chantier Mettis en 2012 ;
- 46 emplois temps plein aidés par une clause d'insertion dans le cadre de chantiers de renouvellement urbain à Borny en 2012 ;
- 61 000 € de subventions versées à des associations œuvrant pour l'insertion socioprofessionnelle.

▼ **Perspectives d'amélioration.** La Ville de Metz sera partenaire de l'Université de Lorraine pour la manifestation "Stage en poche".

Par ailleurs, dans le cadre de la Semaine pour l'emploi, manifestation initiée par Pôle emploi, la Ville est également partenaire pour la tenue d'un forum en 2013.

▼ **Perspectives d'amélioration.** Une enquête de mobilité menée auprès des agents permettra d'étudier l'évolution de leurs modes de déplacement et de développer de nouvelles actions d'accompagnement.

3.2

EXEMPLARITÉ DES SERVICES MUNICIPAUX

3.2.1 LE PLAN DE DÉPLACEMENT DE L'ADMINISTRATION



Le PDA a pour but de promouvoir l'utilisation de transport alternatif lors des déplacements professionnels ou domicile-travail. Il se compose d'une vingtaine d'actions tels que la mise en place de stationnements pour les cyclistes, le remboursement partiel des frais d'abonnement des agents au transport en commun ou encore la mise à disposition de vélos pour les déplacements professionnels...

▼ En chiffres

- 17 vélos dont 8 vélos électriques mis à disposition des agents ;
- Une augmentation de 20 % du nombre d'agents prenant les transports en commun par rapport à 2011 ;
- 26 750 € versés au titre du remboursement partiel des frais de transport en commun des agents.

3.2.2 LE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

À ce jour, le pôle Patrimoine Bâti et Logistique Technique (PBLT) est le premier pôle certifié selon la norme ISO 14001, depuis 2006. L'ISO 14001 est une norme environnementale internationale s'appliquant à tous types d'organisations dont le but est de limiter leurs impacts sur l'environnement.

2012 voit l'extension de cette certification à l'ensemble des pôles de la Direction générale des services techniques (DGST) (Espaces verts, Propreté urbaine et Mobilité).

▼ En chiffres

- 5 services certifiés actuellement : Parc auto, Entretien bâtiments, Mission patrimoine, Construction bâti, Manifestations et festivités ;
- Environ 200 agents concernés par la certification ISO 14 001.

▼ **Perspectives d'amélioration.** La DGST s'engage en 2013 dans la certification ISO 14 001. 650 agents seront concernés.

3.2.3 L'ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

La Ville de Metz s'est engagée, depuis plusieurs années, à adapter son patrimoine bâti aux personnes souffrant de handicap.

Les missions Handicap et patrimoine ont réalisé un diagnostic de l'accessibilité des bâtiments municipaux qui a donné naissance, en 2012, à un plan quinquennal d'amélioration de l'accessibilité de Metz aux personnes handicapées.

Des actions de sensibilisation, autant en interne (services...) qu'en externe (grandes écoles, universités), sont menées parallèlement.

▼ En chiffres

- 2 millions d'euros de budget en 2012 pour l'accessibilité ;
- 1 128 points infranchissables soit 16 % de moins qu'en 2010 ;
- 164 abaissements de trottoir.

L'année 2012 a vu également la mise en place d'un projet d'offre de logements accessibles pour tous. Ce projet vise à présenter, avec l'aide des bailleurs sociaux, des offres adaptées aux différents types de handicaps.

Enfin, Metz bénéficie d'un guide touristique adapté aux personnes souffrant d'un handicap leur permettant de connaître les lieux et activités leur étant accessibles.



▼ Perspectives d'amélioration. La Ville se porter candidate pour l'obtention du label "Destination pour tous" développé par l'Association Tourisme et Handicaps (ATH). Ce label serait un gage des efforts réalisés par la Ville de Metz pour accueillir les personnes handicapées.

3.3

GESTION DURABLE DU PATRIMOINE

3.3.1 RÉNOVATION DU PATRIMOINE COMMUNAL

La Ville s'est lancée dans un programme pluriannuel de rénovation thermique de son patrimoine bâti. Celui-ci a pour but de réduire les consommations énergétiques des bâtiments énergivores et notamment des établissements sportifs. Des travaux ont été engagés, en 2012, afin de rénover huit gymnases sur l'ensemble du territoire messin. Cette action va permettre de réduire de moitié la consommation de chauffage de ces bâtiments et s'accompagne en parallèle de travaux d'accessibilité.



Un des huit gymnases rénovés

▼ En chiffres

- 8 gymnases rénovés pour un budget de 5 M€ ;
- 50 % d'économie d'énergie sur ces bâtiments ;
- 4 chaufferies au fioul exploitées.

▼ Perspectives d'amélioration. La Ville de Metz a lancé, l'été 2013, un projet de rénovation de ses piscines visant à diminuer fortement l'impact de ces bâtiments sur l'environnement. Ces rénovations devraient permettre une réduction de 30 % des consommations énergétiques des bâtiments et d'améliorer la gestion de l'eau et l'accessibilité.

LES ACTIONS DE L'AGENDA 21

ÊTRE UNE COLLECTIVITÉ EXEMPLAIRE

Thèmes	Actions de l'Agenda 21 messin	Réalisation		Échéances	Sous-action	Indicateurs	Valeurs 2012	Partenaires/Commentaires
		Oui	Non					
Mettre à disposition des services un guide des achats écoresponsables	X			2013	Elaboration et diffusion du guide	Nombre de guides distribués	100	Présentation en CAO et diffusion aux acheteurs municipaux
Obtenir le label "Territoires de Commerce Équitable"	X			2012	Utilisation de produits issus du CE	Nombre de produits équitables utilisés par la Ville	7	Artisans du Monde Metz, Metz Métropole Développement, Office du Tourisme, Aricale du Personnel
Favoriser l'insertion des personnes sans emploi dans les services municipaux	X	-			Sensibilisation au CE	Nombre d'actions de sensibilisation au CE	3	Pôle Emploi, Metz Métropole
Adopter une charte d'écoresponsabilité	X			2013	Gestion du papier	Nombre de contrats aidés dans le cadre du chantier d'insertion professionnelle	51	
Décliner le Plan de Déplacement Administration	X			2015	Gestion du carburant	Nombre de chantiers de restauration urbaine à Borny	46 ETP entre 2005 et 2012	
Engager les services techniques municipaux dans une démarche de protection de l'environnement	X				Chauffage	Nombre de chantiers METTIS	96 bénéficiaires soit 32 ETP	
Obtenir la labellisation imprim'vert		X		2013	Remboursement des frais de transport en commun (abonnement, trajet pro)	Autre	5 400 h d'insertion réalisées	
Améliorer l'accueil des personnes à mobilité réduite dans les différents services de la ville	X					Nombre d'imprimantes équipées de la fonction R/V	89% en 2012 soit 18 % de plus qu'en 2008	
Éco-concevoir les événements et les manifestations		X				% Papier imprimé R/V	71% en 2012 soit 8 % de plus qu'en 2008	
Engager les services dans l'exemple partagé						Quantité de carburant utilisé (Véhicule léger + poids lourd)	417 470 L soit 30% de moins qu'en 2008	
Développer une politique responsable						Économie de fioul	200 000 L entre 2008 et 2012	
						Nombre de chaufferies au fioul	4 en 2012 soit 75 % de moins qu'en 2008	
						Nombre de remboursements	959 en 2012 soit une augmentation de 290 %	
						Nombre d'actions identifiées	21	
						Nombre de vélos	17	
						Nombre de vélos dont électriques		
						Nombre de pôles certifiés	4	PBLT certifié depuis 2006
						Nombre d'agents concernés	680	Certification de niveau 1 pour la DGST
						-	-	Action abandonnée du fait du passage au numérique de l'imprimerie et du tonnage d'impression < à 20 T
						Nombre abaissements de trottoir	164	
						Nombre de points infranchissables	1 128 en 2013 soit 16 % en moins qu'en 2010	
						Nombre de guides distribués	-	

Déployer un programme pluriannuel de rénovation du patrimoine communal bâti				
Poursuivre les actions d'efficacité énergétique au niveau de l'éclairage public	X	2012	Diminution de la consommation énergétique	Baisse cumulée de la consommation énergétique
Construire tous les nouveaux bâtiments communaux en certification HQE	X	-	Construction de bâtiment certifié HQE	Nombre de projets HQE
Poursuivre la mise en accessibilité des services municipaux	X	2015	Plan pluriannuel de mise en accessibilité	Nombre de bâtiments concernés
Instituer une charte de chantier à faibles nuisances pour les principaux chantiers à maîtrise d'ouvrage communal	X	-	Mise en place d'une charte	Nombre d'opérations de mise en accessibilité réalisées
Gérer durablement le patrimoine				

LES ACTIONS DE L'AGENDA 21

PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT ET LES RESSOURCES POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES

Thèmes	Actions de l'Agenda 21 messin	Réalisation			Échéances	Sous-action	Indicateurs	Valeurs 2012	Partenaires/Commentaires
		Oui	Non	En cours					
Élaborer le Plan Climat messin	X			2011	-	Développement des énergies renouvelables	Nombre d'actions déclinées	20	40 partenaires
Développer les énergies renouvelables pour l'alimentation en énergie du territoire	X			2012	Mise en fonctionnement de la centrale à biomasse	Pourcentage d'énergie renouvelable dans le Mix énergétique messin	12 %		
Aider les foyers en précarité énergétique	X			-	Installation capteurs solaires	Surface installée	45 MW	UEM	
Se déplacer autrement et devenir écomobile	X			-	Aide sur l'énergie	Énergie produite	1 100 m ²		
Créer une ALEC pour porter la dynamique du PCET	X			-	Pack "écogestes"	Aide relative à l'énergie	38 585 kWh	CCAS	ALEC, UEM, Metz Habitat Territoire, Metz Pôle Service, CCAS, LogEst, Batigère, GRDF
Lutter contre les changements climatiques				-	Apaisement des vitesses	Nombre de packs "écogestes" distribués	374		
				-	Développement d'un service d'autopartage	Linéaire de zones 30	200		
				-	Développement du vélo	Nombre de zones 30	98 km soit 6 % de plus qu'en 2011		
				-	Développement d'un service d'autopartage	Évolution du nombre d'accidents corporels survenus sur la Ville de Metz	64 accidents		
				-	Développement du vélo	Linéaire de pistes cyclables	11	Autopi	
				-	Développement du vélo	Linéaire de voie	74 km		
				-	Développement du vélo	Nombre de lignes	18 km		
				-	Développement du vélo	Nombre de véhicules achetés	2	Metz Métropole, Région Lorraine, CG 57, État, ADEME	
				-	Développement du vélo	Nombre d'arbres replantés	27		
				-	Développement du vélo	Nombre de Conseillers	1 200		
				-	Développement du vélo	Nombre d'actions menées par l'ALEC	3 + 1 bénévole	ADEME, Région Lorraine, Metz Métropole, UEM, GRDF, CCAS, Metz Habitat Territoire, Batigère	
				-	Développement du vélo	Nombre de personnes sensibilisées	95 dont 19 sur le pack "écogestes"	5 000 personnes	

Réaliser une étude globale de la biodiversité à Metz	X	2013	Bilan de l'étude biodiversité	Nombre d'espèces végétales protégées Nombre d'espèces végétales patrimoniales Nbre des espèces animales présentant un statut particulier Nombre de sites remarquables identifiés	8 7 11 20
Renaturer les berges de la Seille et contribuer à son bon état biologique	X	2015	Renaturalisation des berges de la Seille	Kilomètres de berges entretenus Linéaire de tronçons étudiés Linéaire de tronçons renaturés	18 km 6 km 0 km
Dépasser 85 % de rendement du réseau d'eau potable	X	2014	Eau potable	Rendement du réseau d'eau potable Nombre de fuites décelées et réparées	80 % soit une baisse de 3 % par rapport à 2011 579
Obtenir le label Écojardin	X	2012	Gestion différenciée des espaces verts	Part de jardins naturels (classe 3) Part de jardins sauvages (classe 4)	20 % 12 %
Créer un jardin partagé par quartier	X	2014	Mise en place de jardins partagés sur le territoire messin	Nombre de jardins partagés créés à ce jour	5 (Queueu, rue de la Tortue, Agora, Magny et Hauts de Valières)
Aménager un site d'initiation à la Nature d'ici 2014	X	2013	Création du site	Surface de l'espace naturel	1 ha
Mener des actions d'éducation à la Nature auprès des scolaires messins	X	-	Fonctionnement du site	Nombre d'inscrits depuis ouverture (juillet 2013)	40
Mettre en place des Agendas 21 scolaires	X	2014	Sensibilisation des scolaires à la Nature	Nombre de classes sensibilisées par année	36 en 2010 / 26 en 2011 / 25 en 2012
Mettre en œuvre des campagnes d'information sur le jardinage écologique auprès des jardiniers amateurs	X	2012	Sensibilisation au jardinage écologique	Nombre d'élèves sensibilisés	1 200
Contribuer à l'éducation à l'environnement et au développement durable				Lors des rendez-vous au jardin botanique	CRDP Lorraine, Éducation nationale, CPN Coquelicots

Atelier des territoires (BE), Ecolor (BE), DREAL Lorraine, Agence de l'eau Rhin Meuse, FEDER, Université de Metz, CETE de l'Est

LES ACTIONS DE L'AGENDA 21

DÉVELOPPER UNE VILLE HARMONIEUSE ET LE VIVRE ENSEMBLE

Thèmes	Actions de l'Agenda 21 messin	Réalisation		Échéances	Sous-action	Indicateurs	Partenaires/Commentaires
		Oui	Non				
Lutter contre l'étalement urbain en densifiant la ville	X	-			Nombre d'agréments pour des logements aidés attribués par an	210	-
Produire dans tous les nouveaux quartiers des logements de qualité à loyer modéré	X	-			Nombre de logements à loyer modéré construits	239 en 2011 / 243 en 2012	EPFL - Metz Métropole
Poursuivre une politique de maîtrise foncière par le biais d'une convention cadre avec EPFL	X	2012					
Expérimenter l'autopromotion immobilière sur un premier îlot test	X	2014		Lancement d'un appel à projets	Nombre de terrains proposés	9	Natura4
Favoriser l'écoconstruction notamment auprès des promoteurs et des bailleurs sociaux	X	-		Réalisation de conférences	Nombre de conférences sur l'habitat participatif	3 en 2012, 6 prévues en 2013	
Lutter contre l'habitat indigne et contribuer à leur rénovation	X	2012		Développement de nouveaux bâtiments labellisés HQE ou Habitat et Environnement à Metz	Nombre de logements ayant engagé une demande de certification en 2012	414	
Fournir aux aménageurs un guide des bonnes pratiques sur l'adaptation des logements	X	2013		Réhabilitation d'anciens bâtiments et certification HQE	Nombre de logements neufs livrés certifiés HQE	264	Logiest, BATIGERE, CERQUAL, SAREIM, promoteurs
Affirmer un urbanisme durable				Réhabilitation d'anciens bâtiments et certification HQE	Nombre d'opérations de réhabilitation	3	
					Nombre de logements réhabilités certifiés HQE	0	
				Plan d'intérêt général pour l'habitat dégradé (PiG'D)	Nombre de logements rénovés dans le cadre du PiG Habitat dégradé Ville de Metz	163	ANAH, CALM, Metz Métropole
					Nombre de logements réhabilités à Metz dans le cadre du PiG Metz Métropole	49	
				Opération "Habiter mieux"	Nombre de propriétaires messins ayant bénéficié de l'opération "Habiter mieux"	17	ANAH, Metz Métropole, Metz
						-	

Agor pour la qualité de vie, la santé et le dialogue entre habitants		Renforcer les liens intergénérationnels et le dialogue entre habitants	
Reconstituer un tissu urbain de proximité pour favoriser la mixité sociale, la fonctionnalité des espaces et limiter les déplacements. Intégrer dans la planification urbaine les enjeux liés notamment à la nature en Ville et à l'adaptation aux changements climatiques	X	-	ZAC du Sansonnet et Écoquartier des Coteaux de la Seille
Contribuer au développement d'une agriculture maraîchère, biologique et locale	X	Mettre à disposition d'agriculteurs bio des terrains pour développer le maraîchage	Hectares de terrains identifiés pour l'agriculture maraîchère
Améliorer et renforcer la présence des services municipaux	X	-	Présence des services municipaux
Favoriser le développement des AMAP	X	-	AMAP
Promouvoir le Cloître des Récollets en tant que lieu emblématique pour le développement durable	X	2012	Actions de développement durable
Élaborer un plan de prévention et de lutte contre la discrimination	X	2012	Développement des solidarités
Développer le lien social et renforcer les solidarités	X	-	Développement des zones les moins bruyantes
Déterminer des zones de calme sur la Ville de Metz	X	2015	Prévention du cancer du colon
Informer les habitants sur les problématiques de Santé	X	-	Prévention SIDA
Installer des défibrillateurs en façade des pharmacies et déployer un plan de formation à leur utilisation	X	2012	Méditrice santé
Mettre en place le label Nuit pour réduire les risques sur la Santé en milieu festif	X	2012	Mise en place de défibrillateurs sur le territoire messin
Mettre en place un système d'aide automatique de risque de maladie en cas de risque de maladie	X	-	Mise en place du Label Nuit
SAREMM	-	120 logements	100 %
CGA, MMD	-	10 ha pour un projet de maraîchage sur les hauts de Vallières	-
CGA	-	10 mairies de quartier + Hôtel de Ville	-
ALEC, MAEC, IEE, Mirabel, SFE	3	Nombre d'AMAP sur le territoire messin	-
CGA	10	Nombre de producteurs présents au marché bio de Metz	-
Commerce bio	19 en 2013	Nombre de commerces bio sur le territoire messin	-
Nombre d'associations vouées au développement durable aux Récollets	26	Nombre d'associations vouées	-
Nombre d'événements tenus aux Récollets sur le thème du DD	35	Nombre d'événements tenus aux Récollets sur le thème du DD	-
Nombre d'actions de sensibilisation à la lutte contre la discrimination	259	Nombre d'actions de sensibilisation à la lutte contre la discrimination	-
Nombre de bénéficiaires du Coup de Pouce Logement	1 796	Nombre de bénéficiaires du Pass Metz Loisir	-
Nombre de colis distribués aux seniors dans le cadre de la lutte contre l'isolement	2 081	Nombre de personnes reçues	-
Nombre de personnes reçues	14 700	Nombre de personnes reçues	-
En lien avec Metz Métropole	-	En lien avec Metz Métropole	-
SAREMM	1100	Nombre de personnes sensibilisées	-
CGA, MMD	300	Nombre de personnes sensibilisées	-
Orde des pharmaciens	45	Nombre de média-trices formées	-
Orde des pharmaciens	200	Nombre de personnes formées à l'usage des défibrillateurs	-
Orde des pharmaciens	10	Nombre d'établissements concernés par le Label Nuit	-
Orde des pharmaciens	3 500	Nombre de chèques taxi achetés	-
Pourcentage d'habitants couverts par le système d'alerte	-	Pourcentage d'habitants couverts par le système d'alerte	-



Conception Mission développement durable et solidaire

Réalisation Avantmidi.fr

Illustrations Ville de Metz, Christian Legay et Marc Royer

Date Novembre 2013

Contact / Information Mission développement durable et solidaire / 0 800 891 891